



**HAL**  
open science

## Gérer un gros corpus : cerner les éléments de définition, lister les livres à consulter

Aurore Turbiau

### ► To cite this version:

Aurore Turbiau. Gérer un gros corpus : cerner les éléments de définition, lister les livres à consulter. 2019. hal-03194731

**HAL Id: hal-03194731**

**<https://hal.sorbonne-universite.fr/hal-03194731>**

Submitted on 9 Apr 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Gérer un gros corpus : cerner les éléments de définition, lister les livres à consulter

PAR AURORE TURBIAU · PUBLIÉ 01/06/2019 · MIS À JOUR 24/03/2020



*Crédits photo : Hillary Boles*

Lorsqu'il a fallu cerner précisément l'objet de ma thèse, j'ai dû trouver des critères de définition du corpus ; comme on sait, c'est une étape qui frustre assez souvent parce qu'il est assez difficile de trouver des critères qui ne paraissent pas totalement arbitraire – et si j'en crois les personnes autour de moi, c'est un problème dont on ne sort jamais complètement.

## Premier état du corpus : pour préparer le projet de thèse, trouver des critères de définition

## extérieurs aux textes

Dans mon cas, je savais que je voulais travailler sur « la littérature féministe », et faire une analyse comparée des contextes français et québécois ; trouver des dates d'encadrement n'a pas été très difficile car ce travail-là d'histoire littéraire avait déjà été fait par d'autres chercheuses. Je me suis appuyé sur les travaux d'Audrey Lasserre pour la France, de Lori Saint-Martin et Isabelle Boisclair pour le Québec. Le plus difficile, c'était – c'est toujours ! – de définir ce qu'est une « littérature féministe ».

Voilà comment je m'en suis sortie dans mon projet de thèse, en me focalisant sur **des critères extérieurs aux textes eux-mêmes**, *ie.* sur le cadre de production littéraire :



*Le corpus choisi pour cette thèse est donc celui-ci : il s'agit d'étudier l'ensemble de la littérature écrite par des femmes pendant les périodes considérées (1974-1979 pour le Québec, 1970-1981 pour la France), dès lors qu'elle s'est inscrite dans un cadre de production féministe. Entreront donc dans le corpus les œuvres publiées par des écrivaines revendiquant leur appartenance aux mouvements de libération des femmes, et diffusées par des maisons d'éditions, des collections ou des revues féministes.*

*1. Le corpus principal sera constitué par les œuvres des féministes les plus clairement militantes.*

- *On considérera que celles-là sont celles qui l'ont affirmé explicitement lors de la période considérée (en entretiens, au sein de leurs œuvres), ou qui ont participé à des revendications (manifestations, manifestes, participation à des revues féministes ; on prendra aussi en compte la présence régulière lors de réunions si elle est attestée) ; ces critères sont déjà bien documentés.*
- *Nous considérerons aussi comme un indice d'engagement littéraire fort la publication d'essais sur l'écriture des femmes.*

*2. Nous n'étudierons que ponctuellement (corpus secondaire) les écrivaines qui, peut-être publiées par des maisons d'édition ou des collections féministes, ne sont pas particulièrement militantes elles-mêmes.*

Ces critères ont plein de défauts et sont certainement temporaires : disons que ce sont des critères de mise au travail.

L'un des défauts les plus importants, c'est qu'**une bonne partie des écrivaines qui sont le plus manifestement militantes féministes... ne sont pas publiées par des maisons d'édition féministes**. Mon critère de définition principal ne fonctionne *pas* pour mon corpus principal – et à ce jour je suis toujours aussi gênée de le reconnaître. Cela s'explique par le fait que certaines de ces femmes qui se sont objectivement engagées dans les luttes féministes étaient déjà connues pour leurs talents littéraires avant la montée en puissance du Mouvement des Femmes : c'est le cas en France pour Simone de Beauvoir, Françoise d'Eaubonne, Christiane Rochefort, Monique Wittig, et au Québec en particulier pour Nicole Brossard. « Pire » encore peut-être, le cas d'écrivaines comme Louky Bersianik : son œuvre est reconnue comme fondamentale pour l'histoire du féminisme

littéraire québécois, pourtant au moment de publier *L'Euguélionne* l'autrice ne faisait pas partie de groupes de lutte féministes, elle n'était pas encore liée à d'autres femmes en mouvement, et son livre n'a pas été publié dans une maison d'édition particulièrement féministe au départ – vrai ovni. Je ne peux pas les exclure du corpus : elles sont trop importantes dans le paysage intellectuel et féministe de l'époque, lues par toutes les féministes de l'époque, et encore de nos jours elles sont citées comme représentantes des luttes les plus vives. Alors, pour elles spécifiquement, il faudra que j'étudie spécifiquement le « cadre de production féministe » de leurs œuvres : comment circulent-elles au sein des réseaux féministes ? qui les y introduit ? sont-elles perçues par les militantes comme des œuvres liées au mouvement ? Évidemment, la définition de mon objet d'étude en sera modifiée.

La définition du corpus secondaire pose aussi problème. Je fais entrer dans l'étude des œuvres qui, certes, sont publiées par des maisons d'édition militantes comme *Les Éditions des Femmes* ou *Les Éditions de la Pleine Lune*, mais qui n'ont pas grand chose à voir pourtant avec le féminisme par elles-mêmes ; mes critères de définition de corpus (cadre de production féministe) m'obligent simplement, pour rester cohérente, à les inclure.

Malgré ces défauts, une telle définition du corpus avait quand même le grand mérite de me permettre d'**établir avant lecture une liste des livres à considérer**. Je savais quelles maisons d'édition ou collections regarder, je savais quelles autrices viser en priorité, et j'avais une délimitation temporelle très claire : j'ai pu lister, œuvre par œuvre, ce que je devais étudier. Et c'est ainsi que je me suis retrouvée avec... environ 300 œuvres à consulter, corpus primaire et secondaire confondus, sans compter la bibliographie critique.

## Second état du corpus : lire, trier, redéfinir – trouver des critères de définition à l'intérieur des textes

300 livres, c'est très évidemment de la folie et mes critères sont à affiner. En pratique, au cours de la première année, j'ai pu facilement comprendre quels étaient les livres vraiment importants et me concentrer dessus ; il me reste toujours à réfléchir à la manière de justifier scientifiquement ces choix.

La première chose à faire est évidemment et simplement de **lire les livres pour voir à quel point, par leur contenu, ils s'investissent dans la lutte féministe** : ainsi, je peux passer d'un critère de sélection extérieur aux textes (dates, maisons d'édition, biographies des autrices, etc.) à **un critère interne (sujets abordés, tons utilisés, intertextualité, etc.)**. La méthode est très efficace dans le sens où elle me permet de réduire considérablement le nombre d'œuvres à étudier : il s'avère au cours de la lecture que la plupart des livres n'ont pas grand chose à voir avec le féminisme, hors leur cadre de production, tout simplement parce qu'ils *n'en parlent pas*, ni ne se font écho de ses

préoccupations (égalité, libre disposition du corps, violences sexistes, etc.). Certains livres que j'avais originellement inclus dans le corpus se révèlent par exemple être des œuvres de science-fiction disputant de la possibilité de la téléportation de planète à planète, des recueils de poèmes formalistes uniquement intéressés par les jeux matériels sur la langue, des essais philosophiques sur le rapport à la mort... Je peux les exclure sans trop d'états d'âme. Inversement, certains livres originellement placés dans le corpus secondaire se révèlent extrêmement riches en réflexions féministes : en France, c'est le cas par exemple des livres de Victoria Thérèse, que j'avais d'abord placés au second plan parce que l'autrice n'est pas particulièrement connue comme militante féministe.

Le problème se corse un peu **quand les critères de définition externes et internes se contredisent, par exemple dans le cas d'Hélène Cixous**. Elle est très connue pour son investissement dans la cause des femmes en France, notamment auprès du groupe Psychanalyse et Politique ; elle est l'autrice de certains des ouvrages qui ont le plus fait avancer la réflexion sur le rapport que les femmes entretenaient avec l'écriture, et sur la manière dont le féminisme (du moins, la « cause des femmes ») pouvait investir la littérature ; c'est aussi l'une des assez rares autrices de la période qui a gardé une vraie notoriété. Dans ce sens, elle est majeure pour mon corpus. Pourtant, la majorité de ses livres publiés entre 1970 et 1980 laissent très peu de place aux réflexions explicitement féministes. La plupart prennent la forme de méditations sur le sens de la vie, de la mort, de l'amour, de l'altérité à soi-même, sans narration nette, sans discours politique clair. Dans ce sens, comme je le fais sans pitié pour d'autres livres, je devrais l'exclure de mon corpus : elle ne parle pas de féminisme, ne s'en fait pas l'écho, donc je ne l'étudie pas. Oui, mais : ses livres sont justement la mise en œuvre de l'un des apports les plus importants de la lutte pour la cause des femmes à la littérature, c'est-à-dire l'idée qu'il faut peut-être **déconstruire les discours en même temps que le patriarcat, qu'écouter la parole des femmes en les laissant libres d'inventer une autre manière de s'exprimer est en soi un acte politique**. Les livres d'Hélène Cixous en ce sens ne parlent pas de féminisme : **ses livres sont du féminisme**. Et alors : tous les autres livres que j'ai supprimés parce qu'ils parlaient d'autre chose que de la condition des femmes, n'avais-je pas tort de les mettre de côté ? n'étaient-ils pas eux aussi féministes par le fait même de leur existence ? Bon. La réalité finale sera sans doute assez simple : je parlerai longuement des positionnements d'Hélène Cixous et de la manière dont ils ont influencé l'écriture des femmes en France et au Québec, pour autant *de fait* je n'aurai pas grand chose à tirer de ses livres hors les essais, pas d'extraits particulièrement pertinents à étudier : **la réalité pratique des analyses littéraires va écraser le problème théorique de définition du corpus** – il serait dommage néanmoins d'ignorer complètement ce dernier.

Il y a un certain problème que je n'ai pas encore approfondi : celui de **la valeur littéraire**. Mon parti pris de départ est plutôt justement de ne pas en tenir compte : mes critères de sélection du corpus ne comprennent aucun élément de jugement sur la valeur, parce que **m'intéresse plus le mouvement d'une époque, la tension vers un certain type d'écriture, que la réussite effective ou non de celle-ci**. C'est un élément pourtant qu'il faudra questionner un jour d'une manière ou d'une autre : une part – plus militante – de mon projet de recherche consiste à essayer de voir si l'on ne pourrait pas revaloriser certaines écrivaines oubliées, leur redonner plus de place dans

l'histoire littéraire – et donc de fait, je vais tendre, au moins pour moi-même, à hiérarchiser la qualité littéraire des œuvres que je découvre. Pour le moment, c'est encore une grande interrogation.

Un troisième temps de définition du corpus est devenu très important pour ma thèse au cours de la première année, j'en parle dans un article séparé : il s'agit de la restriction du corpus féministe à un corpus féministe lesbien-bisexuel.



Rechercher dans OpenEdition Search

Vous allez être redirigé vers OpenEdition Search

Dans tout OpenEdition

Dans Littératures engagées